



RÉSOLUTION 1 - 2026.06.04

Considérant : que le budget du fonds 4 représente une somme importante cumulée de diverses façons depuis plusieurs années sans but précis;

Considérant : notre souhait de souligner la fin de l'année scolaire en respect avec une des demandes rapportées lors d'un conseil d'élèves.

Il est résolu : que le Conseil d'établissement de l'école Georges-Vanier accepte d'utiliser la disponibilité au fonds 4 afin de financer la somme maximale de 3 217\$ pour une friandise glacée dans un commerce de proximité qu'est le Dairy Queen (1200 personnes)

Proposé par : Guylaine Cool, direction

Appuyé par : _____

Adopté par : _____

Direction
d'établissement

Présidence du Conseil